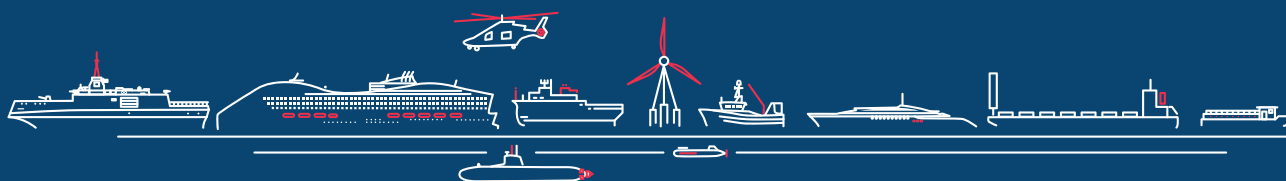




DOSSIER DE PRESSE DU GICAN

GROUPEMENT DES INDUSTRIES
DE CONSTRUCTION
& ACTIVITÉS NAVALES

GICAN L'INDUSTRIE
NAVALE
FRANÇAISE



Le GICAN et ses missions

Le GICAN est le groupement professionnel qui rassemble les industriels français du secteur naval et maritime.

Composante majeure de la Filière des Industriels de la Mer, le GICAN regroupe aujourd'hui près de 260 entreprises de l'industrie navale : les chantiers, les systémiers, les intégrateurs, les équipementiers, les bureaux d'études et les sociétés d'ingénierie et de service qui œuvrent à la conception, la fabrication, la maintenance, la modernisation, le démantèlement puis à la déconstruction des navires, des sous-marins, des drones, des moyens aéromaritimes, des énergies marines renouvelables et tout ce qui touche à l'exploration et la valorisation des océans.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

Ce groupement a pour objet la promotion et la défense des intérêts des entreprises adhérentes. Il est qualifié pour engager et suivre avec les représentants d'autres industries ou d'autres groupements, français et européens, toutes les questions susceptibles d'influer sur le développement de l'industrie navale et maritime.

Le GICAN est aussi l'interlocuteur des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens pour le secteur. En région, le GICAN s'appuie sur son réseau de partenaires, composé de pôles de compétitivité et de clusters.

Le GICAN est également adhérent à l'UIMM et à France Industrie.

Les missions du GICAN

- Défendre les intérêts de l'industrie navale française auprès des acteurs publics et politiques régionaux, nationaux et européens, afin de promouvoir un environnement institutionnel et politique favorable au développement de notre industrie, tant sur le plan civil que militaire.
- Promouvoir l'expertise technologique et industrielle maritime française en mettant en lumière les savoir-faire des adhérents, aussi bien en France qu'à l'international. Le GICAN fédère aussi les pavillons France sur les salons navals dans le monde et organise, avec sa filiale la SOGENA, les salons [EURONAVAL](#) et [EUROMARITIME](#).
- Soutenir le développement et la compétitivité de l'industrie navale en participant à la structuration du secteur afin de répondre aux défis des industriels :
 - **l'innovation et son financement** : le GICAN, moteur dans le développement de l'innovation maritime, accompagne ses adhérents, notamment à travers ses journées techniques. Il anime aussi le Comité R&D de la Filière des Industriels de la Mer et est partie prenante du Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Mer ([CORIMER](#)) dont il assure aussi le secrétariat. Il participe à la gouvernance et aux travaux des groupes européens chargés de développer l'innovation maritime : SEA Europe, Waterborne, etc., qui conseillent la

Commission européenne pour l'octroi des subventions. Le GICAN co-anime aussi le partenariat avec l'Agence Innovation Défense (AID).

- **l'emploi, la formation et les compétences** : confronté à des difficultés de recrutement et à un manque de compétences devenu structurel pour certains métiers-clés, le GICAN apporte un soutien via le [CINav](#) et le Navire des Métiers, afin de développer l'attractivité de la filière, de navaliser et labelliser les formations, et d'entretenir une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences de filière). Le GICAN fédère ses adhérents au sein du Club RH et fait également le lien avec le Comité Formation du Comité Stratégique de la Filière des Industriels de la Mer, avec le Conseil National de l'Industrie et avec l'UIMM (Commission Formation).
- **l'intelligence économique et collective au service du développement des entreprises en France et à l'international** : à travers la mise en place d'un dispositif de VIE déployés dans les zones d'intérêt pour le secteur naval, le financement d'études marchés ou d'études pays, les mises en relation lors des événements avec les adhérents des associations équivalentes, ainsi que par les échanges au sein des Comités, le GICAN permet à ses adhérents de se développer en s'appuyant sur des bases solides.
- **réglementation et normalisation** : le GICAN participe aux enceintes nationales pour la sécurité des navires sous pavillon français et la réglementation nationale, que sont la Commission Centrale de Sécurité, ainsi que les Commissions Régionales de Sécurité. Le GICAN prend part aux travaux d'élaboration des nouvelles réglementations techniques des navires au niveau français et via SEA Europe, pour suivre les travaux de l'OMI (Organisation Maritime internationale) et de l'Union européenne, et régulièrement y faire des propositions. Le GICAN suit aussi les travaux de normalisation de l'AFNOR et du Centre de Normalisation de Défense.

Nos enjeux

Attractivité
Internationalisation
Décarbonation
Souveraineté

Compétitivité
Innovation
Recrutement

Digitalisation
Diversité
Financement

Nos publications

Le GICAN a rédigé plusieurs notes de position sur certaines problématiques rencontrées par le secteur. Si vous souhaitez approfondir les sujets, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe.

- **FINANCEMENT VERT** : le secteur de l'industrie navale est confronté à de nombreux défis économiques, sociaux et technologiques. La concurrence déloyale étrangère hors du marché de l'Union européenne a affaibli les chantiers français dans leur capacité à exporter, mais aussi de vendre à leurs propres armateurs, qui préfèrent souvent des chantiers à moindre coût et aux pratiques déloyales.
Afin de permettre à l'industrie nationale de continuer à être l'un des fleurons mondiaux de la construction de navires, plusieurs outils de l'Etat doivent être créés ou adaptés. Certains outils ont été mis en avant durant le Fontenoy du Maritime, dont on peut se féliciter, notamment la

simplification du suramortissement vert ou le cumul du crédit-bail avec la garantie interne. Ces améliorations étaient nécessaires mais insuffisantes. Trois outils méritent d'être étudiés et travaillés dans un dialogue Etat-Industrie : la mise en place rapide d'un dispositif d'accompagnement pour le financement du surcoût d'achat et d'installation sur les navires des technologies de verdissement ; la modification de l'arrangement OCDE sur le financement des programmes à l'export et le développement du *tax lease*.

- **COMPÉTITIVITÉ** : industrie du temps long, l'industrie navale entre dans une période complexe : elle livre en ce moment des navires qu'elle a reçus en commande il y a plusieurs années. En raison de la crise sanitaire, les carnets de commandes des chantiers français n'ont pas été remplis, en valeur absolue comme relative en comparaison avec les pays asiatiques.

Le manque de productivité de l'industrie navale s'explique par plusieurs facteurs : les distorsions de concurrence, le renchérissement du coût des matières premières et le manque de main d'œuvre. Pour y remédier, sont nécessaires la reconnaissance de (et la lutte contre) la concurrence déloyale, l'amélioration de la compétitivité française, le soutien à l'innovation et à la décarbonation, et enfin la création d'un fonds de soutien pour le verdissement des navires et les premières commerciales de nouvelles technologies.

- **ÉCONOMIE BLEUE** : la mer est un espace commun planétaire, vital pour l'économie mondiale, regorgeant de ressources et au cœur des stratégies de manœuvre et de confrontation : 90% du commerce international emprunte les voies maritimes ; 99% des communications intercontinentales transitent par câbles sous-marins ; 30% de la production mondiale en ressources énergétiques provient d'exploitation en mer (et cette tendance est en augmentation). Dans le même temps, le commerce illicite prospère, le réchauffement des océans progresse, la pollution et la surexploitation des océans ne faiblissent pas.

Il convient donc d'engager une nouvelle politique publique interministérielle pour développer l'économie bleue, et de penser l'Action de l'Etat en Mer comme une véritable « Action maritime de l'Etat » : voir et savoir en mer et sous les mers ; contrôler l'impact environnemental des activités humaines en mer ; faire respecter la souveraineté de la France maritime et enfin renforcer la sécurité en mer.

- **DOMAINE MILITAIRE** : la mer est un espace commun planétaire, vital pour le transit des biens et l'économie mondiale, regorgeant de ressources naturelles, espace stratégique de manœuvre et de confrontation des forces navales, donc convoité. Elle connaît des tensions sans précédent, en zone littorale comme en haute mer, en surface comme jusqu'aux fonds des abysses. Le retour du combat naval devient de plus en plus probable. L'avenir de notre souveraineté se joue en mer.

L'industrie navale fait face aux enjeux du temps long et des séries limitées, et doit ainsi bénéficier d'un plan de charge suffisant et de la visibilité à long terme pour garantir innovation et maintien des compétences. En vue de la prochaine Loi de Programmation Militaire, quelques choix-clés doivent être pris : sanctuariser le déroulement des programmes navals majeurs essentiels à notre indépendance nationale ; mettre fin au sous-investissement en R&D dans le naval ; décider du développement des capacités de combat nécessaires pour contrer les nouvelles menaces ; poursuivre l'inscription du secteur naval défense dans la dynamique européenne et défendre l'image responsable de l'industrie navale de défense.

- **DOMAINE CIVIL** : les entreprises adhérentes au GICAN ont fait preuve de résilience et d'une forte capacité d'adaptation pour traverser la crise sanitaire. Cependant, étant une industrie du temps long, le secteur craint une crise dans 2-3 ans, quand les carnets de commande, aujourd'hui encore assez fournis, auront été exécutés, puisqu'ils n'ont pas été remplis par de nouvelles commandes en 2020 et 2021. Le GICAN représente une filière créatrice d'emplois de haute technologie dans les territoires et fortement exportatrice, désireuse de retrouver sa compétitivité et son dynamisme économique d'avant crise. Le développement de la France passera par la mer et la politique maritime ambitieuse de la France n'aurait pas de sens sans un outil industriel fort au service de sa souveraineté.

Le GICAN appelle de ses vœux plusieurs actions phares : tout d'abord assurer la pérennité de la filière et veiller à sa souveraineté : engager une réglementation contre les distorsions de concurrence déloyales venant de l'étranger, protéger le tissu de sous-traitance, pour préserver le savoir-faire français et faire inclure dans le MACF (Mécanisme d'Ajustement du Carbone aux Frontières) les biens importés utilisant les matières premières visées par ce mécanisme, notamment les navires (et coques nues, bien entendu). Puis acter une relance par les commandes, à la fois publiques et via un plan export et de coopération maritime ambitieux, soutenu par l'Etat, tout en conditionnant les aides françaises au transport maritime.

Ensuite, le secteur demande une accélération des plans d'investissement dans la R&D, et plus particulièrement la décarbonation du transport maritime. Enfin, il s'agit de contribuer au développement de l'emploi local : augmenter la « Part France », rendre le secteur attractif et renforcer la formation.

Le GICAN est membre de SEA Europe. Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Mélanie VERON-FOUGAS, Chargée de Mission Europe : melanie.veron-fougas@gican.asso.fr.

Les chiffres clés de la filière navale

CHIFFRES CLÉS 2021



13,2 Mds €

Chiffre d'affaires cumulé pour la filière navale*



51 100

Emplois directs pour la filière navale*



34 200

Emplois indirects estimés pour la filière navale**



52%

Part du chiffre d'affaires de la filière réalisé à l'export



34 062

Emplois induits estimés par la filière navale***



+735

Entreprises pour la filière navale*

80%

Des entreprises de l'industrie navale, en chiffre d'affaires, sont adhérentes au GICAN

* donneurs d'ordre et sous-traitants de rang 1 s'identifiant dans la filière navale en France

** emplois créés par la branche de sous-traitants à partir du rang 2

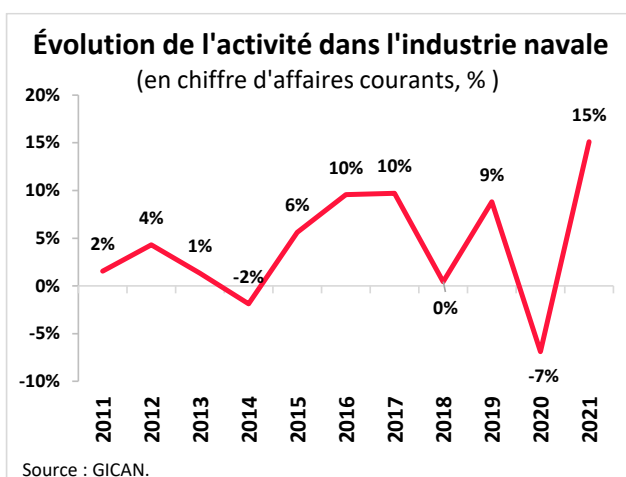
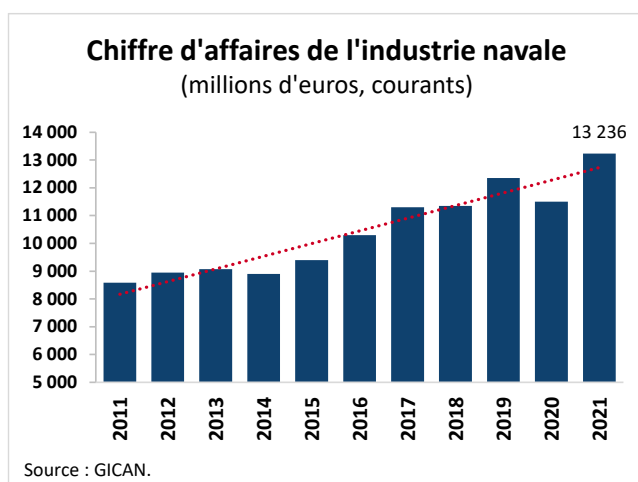
*** emplois créés par l'ensemble des consommations des ménages directement et indirectement liés aux industriels de la navale

L'industrie navale française en chiffres 2021-2022

L'industrie navale rebondit et récupère sa tendance d'avant-crise

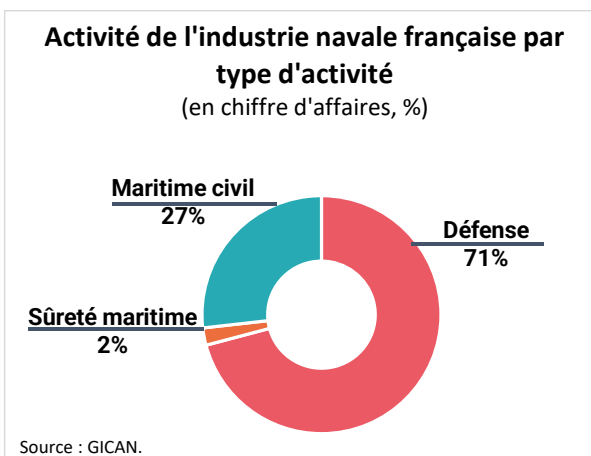
En 2021, le chiffre d'affaires de l'industrie navale s'élève à 13,2 milliards d'euros. La filière repart à la hausse avec une augmentation de 15%, après la baisse de l'activité de 7% en 2020. On observe que l'industrie récupère sa tendance d'avant-crise. À elles seules, deux entreprises réalisent 45% de l'activité, Naval Group (31%) et Chantiers de l'Atlantique (14%).

À cette date, les 260 adhérents du GICAN représentent 80% du chiffre d'affaires et 70% des emplois directs de la filière. En 2021, l'activité des entreprises adhérentes au GICAN était en forte hausse, avec une augmentation de 22% en 2021 par rapport à 2020.



Plus de deux tiers de l'activité provient du secteur de la Défense

Par type d'activité, en 2021, le domaine de la Défense comprend 71% de l'activité de la filière, 27% dans le civil et 2% dans la sûreté et la sécurité maritimes. Cette hausse du poids de la Défense dans la branche est fortement liée, d'une part, à la progression importante du chiffre d'affaires (CA) Défense des Chantiers de l'Atlantique (12% du CA global contre 5% en 2020) et d'autre part, au chiffre d'affaires de Naval Group en croissance de 26%. À l'inverse, le chiffre d'affaires de la partie civile de ces deux entreprises n'a pas évolué en 2021.

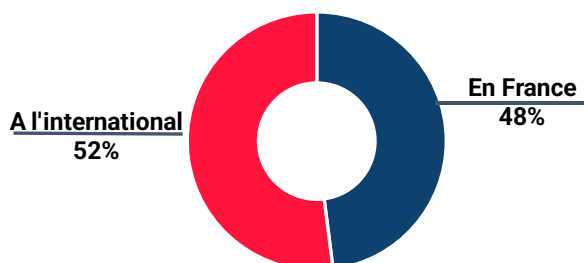


Plus de 50% l'activité tournée vers l'exportation

52% de l'activité de la filière est destinée à l'export. Ces proportions sont très diverses selon les différents segments « Défense », « Maritime civil » et « Sûreté et sécurité maritimes ». Dans la Défense, 70% du chiffre d'affaires provient du marché domestique contre 30% à l'international. Ces proportions n'ont pas évolué par rapport à l'année précédente.

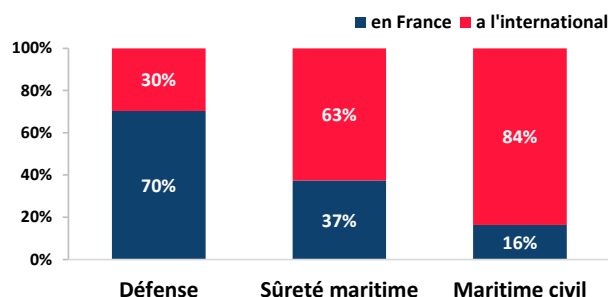
À l'inverse du marché de la Défense, le secteur maritime civil voit 84% de son activité dédiée à des clients export. En 2021, l'activité du marché « civil domestique » a doublé par rapport à 2020. Dans la même période, le marché « civil à l'international » est en légère baisse de 3%.

Activité de l'industrie navale française par marché
(en chiffre d'affaires, %)



Source : GICAN.

Activité de l'industrie navale française par type d'activité et marché
(en chiffre d'affaires, %)

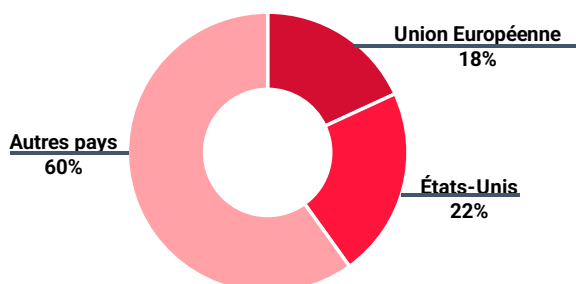


Source : GICAN.

Une industrie qui sait s'imposer sur le grand export

Parmi l'activité à l'international, 60% du chiffre d'affaires est destiné au grand export, notamment en Asie, 18% à destination de l'Union européenne et 22% vers les Etats-Unis. Le marché français a comme principal client l'Etat français (72%).

Activité de l'industrie navale française à l'exportation par région
(en chiffre d'affaires, %)



Source : GICAN.

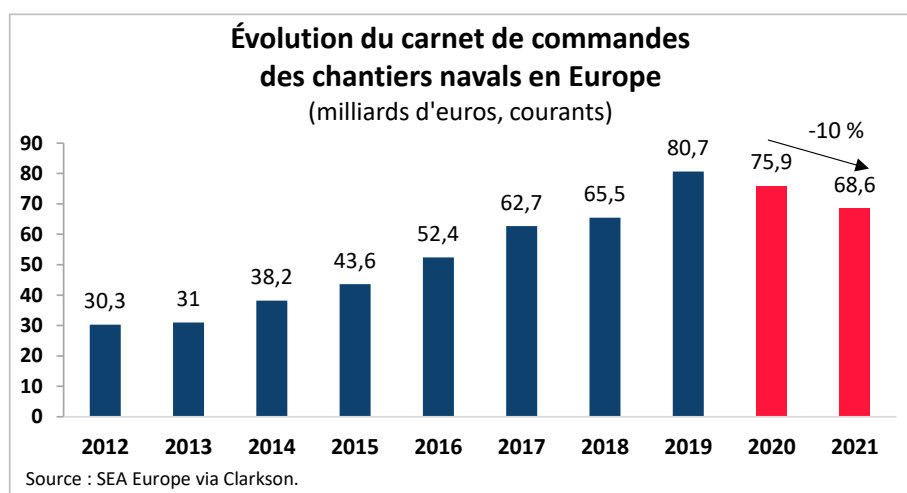
Activité de l'industrie navale française du marché domestique
(en chiffre d'affaires, %)



Source : GICAN.

Une prise de commandes en baisse en Europe et en France

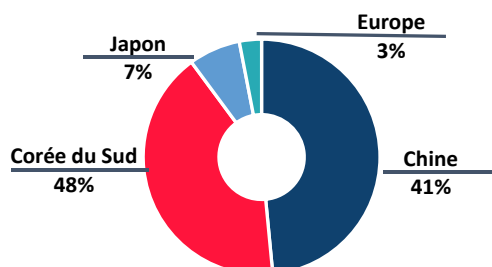
En termes de valeur, l'Europe était le leader mondial du carnet de commandes commerciales, en raison de la nature haut de gamme de son portefeuille de produits jusqu'à fin 2019. Ce n'est plus le cas fin 2020, à la suite de la baisse des commandes qui a frappé les marchés de niche européens, concentrés sur les navires à haute valeur ajoutée. En 2021, la prise de commandes baisse de 10% par rapport à 2020. Les chantiers asiatiques commencent à détenir les compétences et technologies nécessaires pour produire ces navires à haute valeur ajoutée.



Selon les derniers chiffres de Clarkson, en 2022, le carnet de commandes de l'Europe représente 21% du carnet mondial, cependant sur la même période, les prises de commandes ne représentent que 3%. Cela montre la tendance à la baisse des commandes en Europe par rapport à la concurrence.

Prises de commandes par principales zones de construction navale en 2022

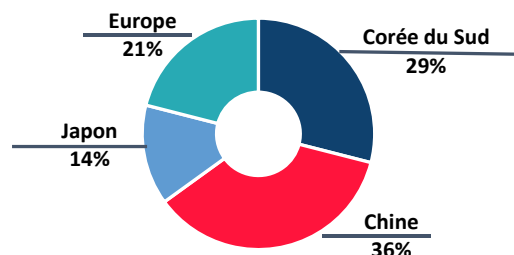
(en chiffre d'affaires, %)



Source : SEA Europe via Clarkson.

Carnet de commandes par principales zones de construction navale en 2022

(en chiffre d'affaires, %)



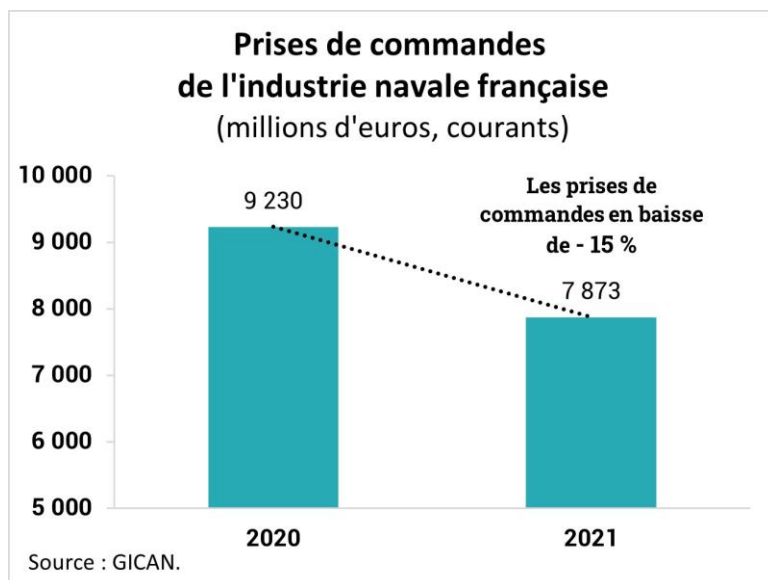
Source : SEA Europe via Clarkson.

Cette tendance est également observée au niveau français où, en 2021, **les prises de commandes sont en baisse de 15%**.

Cette baisse est le fruit de plusieurs facteurs :

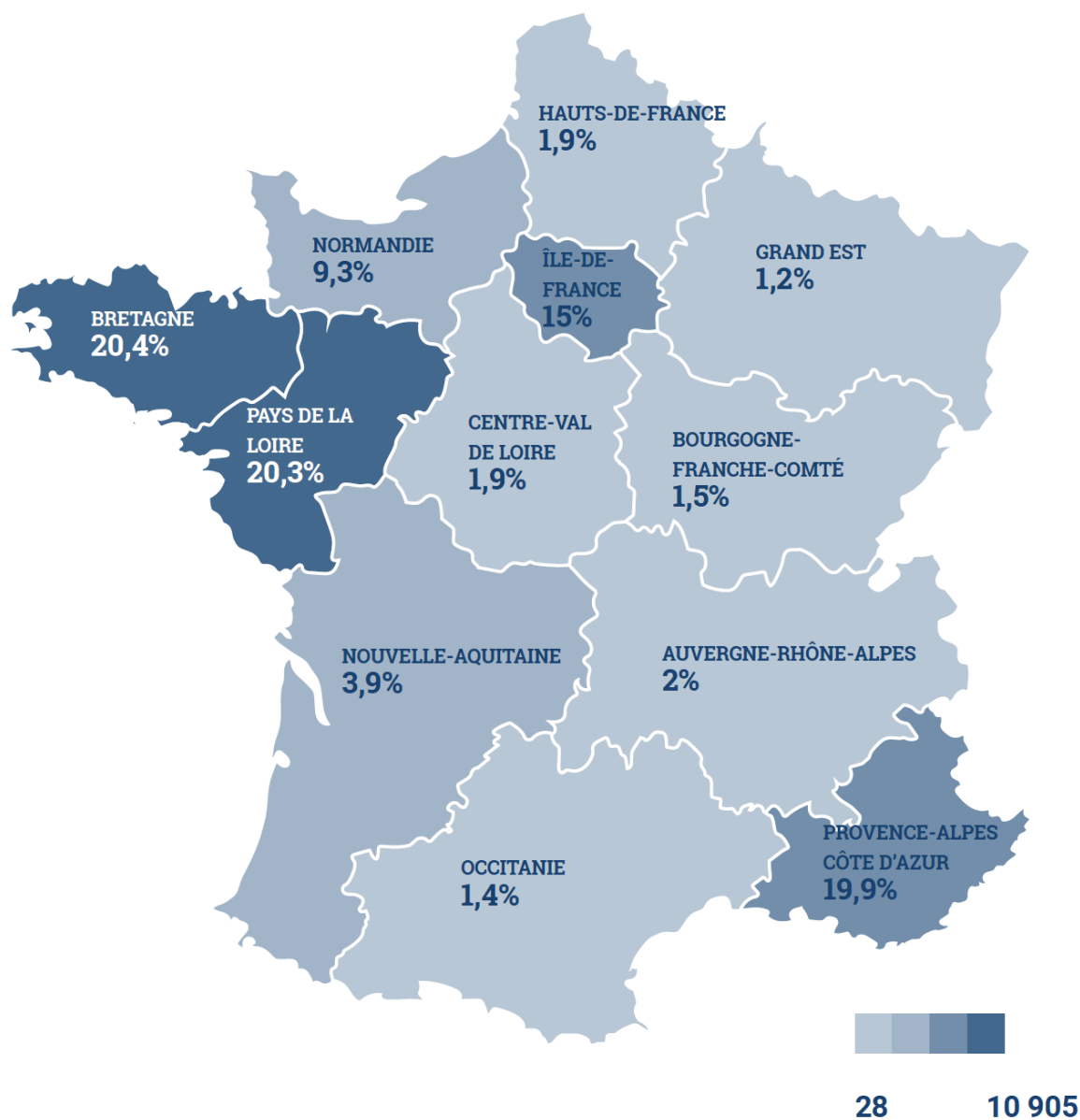
- la baisse des commandes des navires spécialisés ;
- la hausse des commandes des navires de grand tonnage (vraquiers, navires porte-GNL...), qui sont réalisés en Asie ;
- l'incapacité des commerciaux à se déplacer pendant la période de la COVID-19 ;
- la concurrence déloyale des pays extra-européens ;
- la montée en compétence des chantiers et équipementiers de ces pays.

Afin de maintenir son industrie navale, la France et l'Europe devront penser à une stratégie plus globale qui doit permettre de renforcer la compétitivité, de financer l'innovation (notamment la décarbonation), et de protéger son industrie des mesures de concurrence déloyale.



La cartographie des implantations

Répartition des effectifs par région (%)



La liste des adhérents du GICAN

258 membres au 9 décembre 2022

ABSOLUTHYDROGEN • ABYSSA • ACEBI • ACEPPENTREPRISE • ADAM ASSURANCES • ADD TECHNOLOGIES • ADES TECHNOLOGIES • ADV PROPULSE • AEROFLEX • AFBE (ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE BATEAU ELECTRIQUE) • AGUERIS • AIR LIQUIDE ADVANCED TECHNOLOGIES • AIRBUS DEFENCE & SPACE • AIRBUS HELICOPTERS • AIRSEAS • ALCATEL LUCENT ENTERPRISE (ALE) • ALFA LAVAL MOATTI • ALIERYS • ALSEAMAR - GROUPE ALCEN • AMERIS GROUP • AMPHENOL AIR LB • AQUALINES • AQUALUNG GROUP • ARCO MARINE - THE CT ENGINEERING GROUP • ATHANOR ENGINEERING • ATLANTIC CLUSTER • ATOS • ATS ENGINEERING • AUBERT & DUVAL • AVEVA • AVNIR INGÉNIERIE MARITIME & TERRESTRE • AXIMA CONCEPT - EQUANS • AYRO • BARILLEC • BESSÉ • BEYOND THE SEA • BIO-UV • BLUENAV • BOWEN-ERTE • BRETAGNE POLE NAVAL (BPN) • BUREAU VERITAS • CAMPUS DES INDUSTRIES NAVALES • CARBON WATERS • CEGELEC DÉFENSE ET NAVAL SUD-EST • CERBAIR • CETIM • CETRAC.IO • CHANTIER BRETAGNE SUD • CHANTIER NAVAL COUACH (CNC) • CHANTIER NAVAL DE MARSEILLE (CNDM) • CHANTIERS DE LA HAUTE SEINE (CEMEX) • CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE • CHELTON ANTENNAS • CLUSTER TOTEM • CMR FRANCE SAS • CMW CORPORATE FINANCE • CNIM • CNN MCO - EQUANS • COLD PAD • CONSTRUCTIONS MECANQUES DE NORMANDIE (CMN) • COREME • CORSO MAGENTA • COYARD SAS • CRAIN (CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ARCHITECTURE ET L'INDUSTRIE NAUTIQUES) • CREPIM • CS GROUP • CWS MOREL • CYWAKE • DAHER • DAMEN SHIPREPAIR BREST • DASSAULT SYSTEMES - 3DS • DATAHERTZ • DCI - NAVFCO • DEF MARINE • DERICHEBOURG INTERIM & RECRUTEMENT • DIADES MARINE • D-ICE ENGINEERING • DIODON DRONE TECHNOLOGY • DIOT SIACI • DREAMTEAMAERO • ECA GROUP • EDEN • EFINOR • EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSEY SERVICES MARINE • ELWAVE • EN MOTEURS • ENSTA PARISTECH • EOEN • EUROSAM • EUROTECH INTERNATIONAL • EUROTORP (G.E.I.E) • EVOLEN • EXPERCONNECT • EXPLEO GROUP (EX ASSYSTEM TECHNOLOGIES) • FACTEM • FAPMO • FCE • FINX • FIPAM • FIVA (GROUPE FIVA) • FLEX FUEL ENERGY DEVELOPMENT • FMCC PACIFIQUE • FORSSEA ROBOTICS • FOSINA • FOURE LAGADEC • FRAMATOME • FRANCE CYBER MARITIME • FRANCE HELICES • FRW CAROBRONZE • GAZTRANSPORT & TECHNIGAZ (GTT) • GCA SUPPLY • GE POWER CONVERSION FRANCE • GENIWIND MARINE • GEOMOD BY COEXYA • GERKEN • GESTAL • GROUPE AMETRA • GROUPE LGM • HEMERIA AIRSHIP (EX. CNIM AIR SPACE) • HENSOLDT NEXEYA FRANCE • HGH SYSTEMES INFRAROUGES • HOLISEUM • HOWDEN SOLYVENT-VENTEC • HUTCHINSON • I.N.P.P. (INSTITUT NATIONAL DE PLONGÉE PROFESSIONNELLE) • IDEA • INCITIUS SOFTWARE • INGELIANCE TECHNOLOGIES • INTERNET • ISD • ISSARTEL - GROUPE MINERVA • IXBLUE • JEUMONT ELECTRIC (GROUPE ALTAWEST) • JLMD ECOLOGIC GROUP • JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES • JUNIOR ESTACA • KERSHIP • KUB • LA CIOTAT SHIPYARDS • LACROIX • LAMECO • LATTY GROUPE • MAN ENERGY SOLUTIONS FRANCE • MAPPEM GEOPHYSICS • MARIA CONSEIL • MARINELEC TECHNOLOGIES • MAURIC • MAXSEA INTERNATIONAL • MBDA • MC2 TECHNOLOGIES (MICROWAVE CHARACTERIZATION CENTER) • MER FORTE - CT ENGINEERING • MEUNIER INDUSTRIES • MINILAMPE • MONACO MARINE • MOTEURS BAUDOUIN • MOTEURS JM • MOTEURS LEROY SOMER • MUSTHANE • NAE (NORMANDIE AEROSPACE) • NANNI INDUSTRIES • NAVAL GROUP • NAVEXPO INTERNATIONAL • NAVIRIS FRANCE • NAVIWATT • NDAR - NICK DANESE APPLIED RESEARCH • NEOCEAN • NEOPOLIA • NEOSSEA • NEPTech • NEREIDES • NEXTER • NORMANDIE MARITIME • NOVAE SERVICES • NOVIUM • NUCLEAR VALLEY • NUMEXO • OCEA S.A. • OCEANDRIVE SERVICES • OCEAN-NET • ODAS • OPEN CASCADE • OPSEALOG • OROLIA • OSE ENGINEERING • PAUMIER MARINE • PEINTA • PIRIOU • PÔLE EMC2 • PÔLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE (PMBA) • PÔLE MER MÉDITERRANÉE (PMM) • PREDICT • PRESCOM • PRINCIPIA • PROBENT • PROCONNECT • PROENGIN • PROTEC • PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE • RAIDCO MARINE INTERNATIONAL • RCD EXCEPT • REEL INTERNATIONAL • RELLUMIX • ROLLS-ROYCE SOLUTIONS FRANCE • ROXEL • RTSYS • S.B.S. (GROUPE GENOYER) • SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE • SAFT SA • SCHNEIDER ELECTRIC • SCHOTTEL FRANCE • SEAIR • SEAOWL TECHNOLOGY SOLUTIONS • SEGULA TECHNOLOGIES • SHIP AS A SERVICE • SILLINGER • SIREHNA • SIREN CORP • SNEF (GROUPE) • SOCARENAM • SOCITEC • SOCOMEC • SOFRESID • SONOVISION • SOPEMEA • SOPHIA • SOPRA STERIA GROUP • SOURIAU • SPHEREA TEST & SERVICES • SRIG (SOCIÉTÉ DE RÉSEAU INFORMATIQUE ET DE GESTION) • STIRLING DESIGN INTERNATIONAL • STYLE & DESIGN GROUP • STREAMWIDE • SURVEY COPTER • SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES (SER) • TECHNICATOME • TESTIA • THALES • THEMYS • TRYAME • TURGIS & GAILLARD • UFAST • UNSEENLABS • VENTURA ASSOCIATES FRANCE • VEOS MARINE & OFFSHORE • VIDELIO-HMS • VISTORY • VPLP DESIGN (MARVIN SERIES) • VOITH TURBO FRANCE • WEEZ-U WELDING • WISAMO MICHELIN • XSUN • ZODIAC MILPRO INTERNATIONAL •

Les Comités, Clubs et Groupes de Travail

Le GICAN est avant tout un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange pour construire le futur de notre secteur et le structurer. Les adhérents se retrouvent dans les différents Comités, Clubs et Groupes de Travail :

Comités du GICAN :

- Comité PME/ETI ;
- Comité « Sécurité, Sûreté & Environnement Maritime » (SSEM) ;
- Comité Défense ;
- Comité « Réparation navale - MCO » (RN MCO) ;
- Comité International ;
- Comité Technique.

Clubs :

- Club RH ;
- Club Communication ;
- Club Europe ;
- Club ASEAN ;
- Club Moyen-Orient ;
- Club Grèce-Chypre.

Groupes de Travail :

- Groupe de Travail « Grands fonds marins » ;
- Groupe de Travail « EMR ».

Les évènements 2023 & 2024

Organisés par le GICAN :

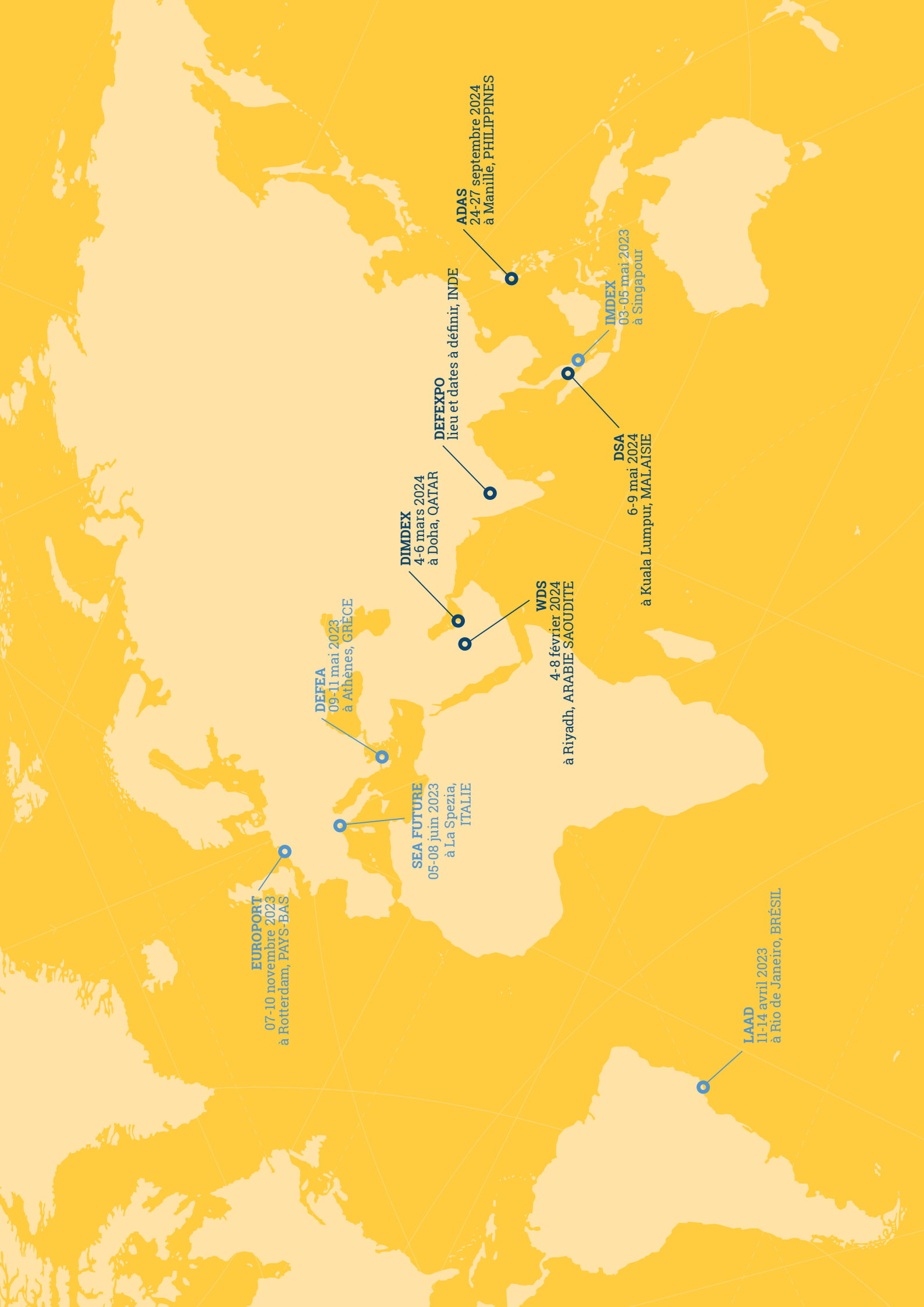
- Premières Rencontres de l'industrie navale - 26 janvier 2023
- Assemblée générale du GICAN - 28 juin 2023
- EUROMARITIME, Marseille - 30 janvier et 1^{er} février 2024
- EURONAVAL, Paris Nord Villepinte – du 4 au 7 novembre 2024

En partenariat avec le GICAN :

- Jeudis de l'innovation maritime du Secrétariat d'Etat chargé de la Mer : 26 janvier 2023
- AIT : 7 et 8 février 2023
- Initiative souveraineté de l'institut Choiseul (rencontre maritime) : 8 mars 2023
- 4^{ème} journée innovations métallurgiques pour l'industrie de la défense : 21 mars 2023
- MEET4Hydrogen/Hyports : 21 et 22 mars 2023
- Semaine du Maritime et du Fluvial : du 27 au 31 mars 2023
- Conférence internationale CYPSEC : 15 et 16 mai 2023
- Seanergy : 20 et 21 juin 2023
- Forum des métiers de la mer : décembre 2023

Point sur les salons à venir :

Vous trouverez ci-dessous la liste à jour des pavillons France fédérés par le GICAN et la SOGENA en 2023 et 2024 :



EUROPORT
07-10 novembre 2023
à Rotterdam, PAYS-BAS

DEFEA
09-11 mai 2023
à Athènes, GRECE

SEA FUTURE
05-08 juin 2023
à La Spezia,
ITALIE

DIMDEX
4-6 mars 2024
à Doha, QATAR

DEFEXPO
lieu et dates à définir, INDE

ADAS
24-27 septembre 2024
à Manille, PHILIPPINES

WDS
4-8 février 2024
à Riyadh, ARABIE SAOUDITE

IMDEX
03-05 mai 2023
à Singapour

DSA
6-9 mai 2024
à Kuala Lumpur, MALAISIE

LAAD
11-14 avril 2023
à Rio de Janeiro, BRÉSIL

Apolline CHORAND

Déléguee aux Affaires publiques et à la Communication

apolline.chorand@gican.asso.fr

01 56 59 15 04

06 15 37 34 73



47 rue de Monceau 75008 PARIS
01 56 59 15 30 - www.gican.asso.fr

